



DECLARATION DES PERFORMANCES

N°0049-2013

selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction)



1 - Code d'identification unique du produit type :

MORTIER COLLE BETON CELLULAIRE

2 - Usage(s) prévus :

Mortier de montage performant de joints minces destiné à être utilisé dans les murs, poteaux et cloisons en maçonnerie

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 2+

6(a) - Norme harmonisée :

EN 998-2 : 2010

Organisme(s) notifié(s) :

CSTB N°0679

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : 0679-CPR-0073

7- Performance(s) déclarée(s) :

| Caractéristiques essentielles | Performances |
|--|--|
| Résistance en compression | Catégorie M10 |
| Résistance initiale au cisaillement | 0,3 N/mm ² (valeur tabulée) |
| Teneur en chlorures | 0,1% |
| Réaction au feu | Classe A1 |
| Absorption d'eau | 0,5 kg/(m ² .min ^{0.5}) |
| Perméabilité à la vapeur d'eau | μ 5/20 |
| Conductivité thermique (λ _{10, sec}) | 0,54 W/mK (valeur moyenne tabulée ; P=90%) |
| Durabilité (résistance au gel/dégel) | Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier |
| Substances dangereuses | Voir FDS |

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

À Les Achards, le 07/07/2014

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS
Directeur Technique